



**Compte rendu de la séance du conseil municipal  
Du 3 septembre 2021**

L'an deux mille vingt et un, le 3 septembre à 20 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Stéphane ECARNOT, Maire.

Présents : Mme CHERREY Corinne, MAHAMDI Marilynne MM. BERTOLI Régis, CHAMPONNOIS Alain, ECARNOT Stéphane, GELEY Jean-Luc, PHILIPPON Franck.

Absents excusés : MM CRETIN Christian, DEPRAZ Paul

Secrétaire de séance : Corinne CHERREY

Le compte rendu du 25 juin 2021 est approuvé à l'unanimité

**DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS AU MAIRE**

**Règlements effectués depuis le 25/06/2021 (travaux d'investissement ou d'aménagements)**

<i><b>TRAVAUX OU FOURNITURES</b></i>	<i><b>ENTREPRISES</b></i>	<i><b>MONTANT TTC</b></i>
Crépi mur de l'épicerie	SARL RPI	4848.00 €
Photocopieur	SARL FOUROT	3588.00 €
Perforateur	Ets FASSET Marnay	813.52 €
Chaîne de traction cloche n°1	Ets BODET	669.60 €
Tranchée de drainage	THIOU Services	753.60 €
Réparation tractotondeur	Ets GIACOMEL	567.17 €
Feux d'artifice	France FEUX	1400.00 €
Honoraires bornage cession DEVILLERS	ABCD GEOMETRES	930.38 €
Mise à dispo. Personnel abribus	CCJN	1322.50 €
Mise à dispo. Personnel Voirie	CCJN	1320.00 €
Install. compteur gaz salle des fêtes	ROGER Thierry	1553.70 €

**Devis signés depuis le 25/06/2021 (travaux d'investissement ou d'aménagements)**

<i><b>TRAVAUX OU FOURNITURES</b></i>	<i><b>ENTREPRISES</b></i>	<i><b>MONTANT TTC</b></i>
Achats des bancs	Leader Equipement	2423.60 €
Réparation Mur Rue de la Creuse	THIOU SERVICES	4456.40 €
Convention contrôle gaz salle des fêtes	SOCOTEC	276.00 €

**Gestion des locations**

- Remboursement de la caution (200 euros) à la gérante de l'épicerie.
- Etablissement d'un nouveau bail avec la locataire du logement de l'ancienne poste (suite à dénonciation convention APL)

## **COMMISSION BOIS**

L'abattage des grumes est en cours.

Affouage : l'information se fera par voie d'affichage et de publication sur le site internet et Panneau Pocket. Les inscriptions auront lieu en Mairie aux heures de secrétariat du 1<sup>er</sup> au 30 octobre 2021.

## **DELIBERATION COMPTABLE : mouvement de crédits**

Lors de la prise en charge du budget primitif, l'article 6817, créé pour les « créances douteuses », l'a été au 6817/042 au lieu du 6817/68. Cette erreur doit être corrigée.

Le conseil municipal décide de voter les mouvements de crédit suivants :

c/6817-042 : - 220 €

c/6817-68 : + 220 €

## **DEVIS STORES SALLE DES FETES ET SALLE DU CONSEIL**

- Fournitures de lamelles pour remise en état des rideaux de la salle des fêtes : 852 €
- Fourniture et pose de stores à enrouleur salle du conseil : 984 €

Le conseil municipal accepte le devis et autorise le Maire à le signer pour acceptation.

## **LOCATION DE LA VOUTE**

La salle de la voute a été louée à un particulier comme garde-meubles sur août et septembre. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de fixer le montant de cette location à 150 euros par mois.

## **MISE A JOUR DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES JURA NORD**

La communauté de communes a notifié aux communes membres une mise à jour de ses statuts redéfinissant les actions relevant de sa compétence dans le cadre de l'assainissement. Après délibération, le conseil municipal donne un avis favorable à cette mise à jour.

## **PROJET D'AMENAGEMENT « CŒUR DU VILLAGE »**

Françoise VICHARD, architecte au C.A.U.E., intervient pour exposer la phase intermédiaire du dossier de réflexion sur l'utilisation et le devenir du patrimoine bâti communal.

Lors d'une prochaine réunion, le conseil municipal étudiera les hypothèses proposées par Mme VICHARD. A la suite de cette séance, une information à la population sera lancée.

## **VENTE D'UN BÂTIMENT PAR LE SYNDICAT DES EAUX**

Le maire informe le conseil municipal que le Syndicat des Eaux a averti la Mairie que le bâtiment dont il est propriétaire Rue de Dijon est mis en vente pour la somme de 110.000 €.

Après avoir délibéré sur l'opportunité d'acquérir ce bien, le Conseil municipal autorise le Maire à accepter cette offre au prix de 110.000 euros, hors frais de notaire.

## **TRAVAUX DE SECURISATION VIRAGE DE BALANCON ET ROUTE DE DIJON**

Suite à la visite des services de la DDT et pour répondre aux prescriptions données, des compléments de devis vont être demandés.

## **INFORMATIONS DIVERSES**

- Remise en « service » du terrain de tennis (après nettoyage)
- Dépose des panneaux indiquant l'épicerie aux entrées du village